# Eloge de ~~M.~~ Bertrandi.

lu dans la séance du 30 avril 1767.

Ambroise Bertrandi, né à Turin, le 18 Octobre 1723, étoit l'aîné de six enfans de Joseph Bertrandi, simple Chirurgien Phlébotomiste, et de Victoire Marie Serra, femme d'esprit et de mérite. Ce fils fut l'objet de toute la tendresse de sa Mere; le soin particulier qu'elle prit de son éducation pendant la première enfance, a peut-être autant contribué à son inclination pour la vertu, que les plus heureuses dispositions de la nature. Il en est de l'ame comme du corps; les premieres nourritures décident souvent de la force ou de la foiblesse de la constitution pour toute la vie.

On l'envoya très jeune aux Etudes, & il eut le bonheur de les faire à Turin. Les Ecoles inférieures et l'Université y étoient dans la première vigueur d'une réforme, digne fruit de l'attention du Monarque. Ce corps illustre venoit de recevoir une vie nouvelle par l'autorité du Roi Victor Amédée. Ce grand Prince, „ persuadé que les Empires et les
„ Royaumes sont non seulement florissans &
„ recommandables par les sciences, mais qu'elles en
„ sont encore un solide soutien, en assurant tous
„ les avantages que tout le fruit de chaque Science
en particulier, „ donna en 1729 un Code de

constitutions nouvelles pour son Université, où la Chirurgie tient le rang honorable qui lui est dû. Nos Auteurs modernes de projets d'Education publique & nationale nous reprochent judicieusement, mais avec moins d'énergie que les Fleuri et les Rollin, de n'avoir pas encore renoncé au plan d'Etudes tracé par nos pères, & que l'abus le plus ancien, & qui méritoit le plus d'être réformé, s'est soutenu contre le cri de la raison qui le réprouve. Ils se seroient épargné bien des peines s'ils avoient connu le chef d'œuvre de législation par lequel l'Enseignement et les Etudes ont été portés, il y a près de quarante ans, à la plus grande perfection, dans les Etats du Roi de Sardaigne. Les progrès du jeune Bertrandi ont répondu à l'habileté de ses maîtres & à l'excellence de la méthode qui leur est prescrite. Il fit les meilleures humanités. L'élégance des langues Grecque & Latine lui étoit parfaitement connue. L'interprétation savante des bons auteurs classiques, dont il prenoit scrupuleusement le Tour et l'Esprit, lui a servi depuis à écrire avec des expressions choisies et d'une belle Latinité. Il s'appliqua surtout à étudier sa langue naturelle, dont l'usage est continuel dans le Commerce de la Vie; il la parloit et l'écrivoit avec une grande correction. Son style nerveux, clair, varié, étoit toujours propre aux différents sujets qu'il traitoit & aux vues particulières qu'il s'étoit proposées. Il étudia avec le même succès sous les Professeurs de Philosophie, de Physique expérimentale, de Mathématiques & d'Eloquence, qui composent, en l'Université de Turin, la Faculté des Arts. Ils témoignèrent ~~unanimement~~ en lui conférant le degré de Maître en cette Faculté qu'avec tant de Génie & d'amour pour l'Etude, et un plus grand fond de

connoissances que l'âge ne sembloit le permettre, ce jeune homme devoit parvenir aux premiers rangs, dans quelque carrière qu'il voulut entrer.

Ses parens souhaitoient avec ardeur qu'il embrassât l'Etat Ecclésiastique, sur l'espérance d'un établissement plus prompt et plus avantageux en ce pays où les places sont nombreuses, et où la vigilance du Souverain ne laisse jamais le mérite sans récompense. Par un article des statuts de l'Université il est dit, que dans le désir d'avoir des sujets dignes et capables, on préférera pour les bénéfices de nomination royale les Gradués en Théologie. Il est vrai qu'à Turin ce n'est pas un motif pour déterminer l'inclination des jeunes gens. L'article qui suit porte que : „ceux qui auront obtenu le doctorat en Droit „dans l'Université et surtout ceux qui seront aggrégés „aux collèges auront aussi la préférence dans les „nominations que le Roi fera aux charges de „magistrature, et qu'il en sera de même à l'égard des „médecins et des Chirurgiens, par rapport aux emplois qui appartiennent à leurs professions.„ Il doit nous être permis de rappeller avec quelque complaisance des sanctions si sages, qui mettent avec justice la Chirurgie au rang des autres sciences, lesquelles ne peuvent paroitre ni plus utiles ni plus honorables aux yeux d'un monarque éclairé.

Les parens de M. Bertrandi n'étoient excités que par des motifs d'intérêt. Il parut céder à leurs désirs, en déclarant qu'il se dévoueroit sans répugnance à l'Etat ecclésiastique, pourvu que ce fut dans l'ordre des minimes. Quelques religieux y cultivoient les mathématiques et la physique. C'est l'attrait qui l'auroit conduit de préférence dans leur Cloître. On mit plus de soin à le détourner de cette résignation, qu'on n'avoit eu de

peine à la luy inspirer. M. Klinger, ami de la famille, avoit, en qualité de professeur de Chirurgie pratique, le droit de nommer à une place d'Etudians en cette science au Collège des Provinces; elle fut proposée au jeune Bertrandi; il en accepta l'offre avec une joye qui marquoit sa véritable inclination.

M. Wallon [Ce collège est un établissement du feu Roi de Sardaigne, où l'on élève gratuitement cent jeunes Etudians pour la Théologie, le Droit, la Médecine et la Chirurgie, au nombre de vingt-cinq dans chacune de ces Facultés. Suivant la règle fondamentale, il faut être né hors de la Capitale pour pouvoir prétendre à ces places. On dérogea, en faveur du jeune Récipiendaire, à la loi qui l'excluoit: ses talens étoient connus. Cette dispense étoit à la fois la récompense des progrès qu'il avoit faits dans ses premières Etudes, et un motif d'émulation pour l'avenir. Il ne trompa point les espérances qu'on avoit conçues de lui.

Les Etudians du collège des Provinces fréquentent les classes de l'Université. Ils sont assujettis à des devoirs communs dans l'intérieur de cette maison Royale, où ils ont des Maîtres et des exercices particuliers, propres à chaque genre d'Etudes. On fait pour les Elèves en Médecine et en Chirurgie des dissections anatomiques, des expériences physiques, des analyses en matière de Botanique et de Chimie, &c<sup>a</sup>. Ils sont de plus obligés de faire, tour à tour, le service des malades dans les Hôpitaux où ils sont accompagnés, de même qu'en allant aux leçons de l'Université, par des Domestiques sur la conduite et la fidélité de qui l'on puisse compter. des réglemens ont été dictés par la sagesse même avec une intelligence qui

ne laisse rien à désirer jusques dans les moindres détails. Il y règne un ordre admirable pour exciter la plus vive émulation, et faire éclorre les plus grands talens. Le législateur, je me servirai ici de ses propres expressions, a cru qu'il convenoit à sa sollicitude paternelle, d'employer tous les moyens qui pourroient dépendre de lui, pour parvenir solidement à l'avantage de disposer, par la piété et par la science, la jeunesse à servir dignement l'Eglise, les Tribunaux, la Patrie et l'Etat, de manière que d'un côté l'Episcopat soit fourni d'ecclésiastiques dignes d'aider les Prélats dans leur ministère, de Scavans défenseurs de la Foi, &c.ª; et que de l'autre le Gouvernement politique acquière d'excellens Citoyens qui concourent au bien public; de sages Magistrats qui administrent fidèlement la justice; des Ministres éclairés pour le maniement des affaires, et en général de bons sujets tant pour le service que pour la gloire de l'Etat. La Chirurgie entre dans le plan de cette noble institution & contribue à remplir un objet si sublime.

M. Bertrandi eut bientôt de la réputation dans ce Lycée. L'Etude de l'anatomie devint pour lui une passion, & il ne cessa jamais d'en être dominé. Il ne se passoit presque point de jour qu'il ne fît des dissections; les heures de récréation étoient employées à anatomiser des animaux, ou quelque partie enlevée d'un sujet, lorsqu'il pouvoit l'avoir à l'Hôpital.

Les Elèves, qui se sont fait connoître par des talens particuliers, par une prudence peu commune et par de bonnes moeurs, ont des officiers qui, sans leur attribuer de rang ni d'autorité permanente, leur donnent des distinctions.

M. Bertrandi, en moins de deux ans, devint Préfet de la Faculté; & ayant fait l'Eloge funèbre d'un Répétiteur de pratique, à la grande satisfaction de ses condisciples, sans attendre la nomination du protecteur du Collége, ils lui déférèrent par acclamation l'emploi du défunt et le portèrent, comme en triomphe, dans la place où celui ci avoit coutume de leur donner ses leçons.

Feu M. Caramelli, Directeur de la Faculté de Médecine au Collége des Provinces, qui n'avoit pas tardé à connoitre le prix d'un tel Elève, se l'attacha particulièrement. Les préparations anatomiques de M. Bertrandi lui ont fourni des matériaux pour plusieurs points intéressans de Physiologie qu'il avoit dessein d'éclaircir. Une Dissertation sçavante & ingénieuse sur l'usage de la rate, fruit de ce travail combiné, a fait beaucoup regretter M. Caramelli, qu'une mort prématurée à enlevé à la fleur de l'âge. Il avoit procuré à son ami (c'est le nom qu'il donnoit au jeune Disciple) l'emploi de Répétiteur pour l'anatomie et les Institutions aux Etudians en Médecine; en sorte qu'avec la simple qualité d'Elève dans la faculté de Chirurgie, on le jugea utile à celle de Médecine, par des talens & des exercices qui, dans le fait, lui donnoient la qualité de Maître.

Son sçavoir en anatomie ne se bornoit pas a une dissection stérile. Formé par les principes de la Physique & des Mathématiques, il cherchoit à pénétrer dans les mystères de la nature. Il répétoit les expériences décrites par les plus habiles anatomistes; il en imaginoit de nouvelles; il vérifioit sur le cadavre par les recherches les plus exactes tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit &

l'Anatomie comparée lui présentoit des parallèles d'où il tiroit, par analogie, les conséquences les plus vraisemblables sur le mécanisme de nos parties, & sur les loix qu'elles suivent dans leur action. Un Caméléon, mort à la Ménagerie du Roi de Sardaigne, lui fournit l'occasion de faire connoître sa capacité dans la zootomie*. Il fit la dissection de cet animal en présence & à la satisfaction de S.A.R. Monseigneur le Duc de Savoye, Prince né avec les plus précieux dons de la nature, digne héritier de la sagesse & de la valeur de ses augustes ancêtres, qui cultive les Sciences par goût et en est, par ses connoissances, le protecteur le plus éclairé. Depuis cette époque flatteuse, M. Bertrandi n'a pas cessé d'être honoré de la bienveillance de S.A.R.

Le premier Professeur d'Anatomie au Collége de Médecine, qui réunissoit à la qualité de Président de sa Faculté celle de Chef du Protomédicat, M. Bianchi, si connu par ses ouvrages(1) et par ses disputes avec M. Morgagni, rechercha l'amitié de M. Bertrandi, comme le seul homme capable de le seconder dans son projet de donner une histoire complette des viscères du corps humain, & de retravailler principalement celle du foye, pour laquelle il avoit reçu tant de désagrémens de la part de son illustre adversaire. Chaque année, à la clôture du Collége, il recevoit chez lui M. Bertrandi, qui y passoit les grandes vacances. Cette saison, destinée au délassement des autres Etudians, devenoit le temps de ses plus fortes occupations. Il l'employoit à faire ces belles préparations anatomiques, dont le cabinet de M. Bianchi étoit orné, que les sçavans même venoient voir pour leur instruction, et les connoisseurs par curiosité,




* Dissection des animaux.

(1) Auteur de l'ouvrage: Historia hepatica, Genevae 1725. 2 Vol. in 4°.

M. Bertrandi avoit travaillé avec le plus grand zèle, parcequ'il satisfaisoit son goût particulier : mais lorsque M. Bianchi voulut se servir de ces matériaux contre M. Morgagni, et engager M. Bertrandi dans la dispute, l'intérêt de la vérité ne lui permit point de prendre un parti qu'elle ne favorisoit pas. M. Bianchi, dont le dessein ne pouvoit avoir d'effet, sans le secours d'un adjoint si nécessaire, lui donna des marques de mécontentement qui ne leur permirent plus de vivre ensemble. Le jeune homme ne passa pas pour un ingrat, si ce n'est peut-être dans l'esprit de celui qui se croyoit son bienfaiteur. On met souvent à un trop haut prix les services qu'on n'a rendus que par intérêt ; et l'on oublie trop aisément ceux qu'on a reçus.

Après cinq années d'Etudes au Collége des Provinces, M. Bertrandi se présenta, au mois de Février 1747, à l'Université pour y subir les examens prescrits, afin d'obtenir le grade de Maître en Chirurgie. Par un des statuts de ce Collége, „ lorsque le temps de prendre les degrés est venu, „ suivant l'ordre dans lequel ils sont établis à „ l'Université, pour arriver au Doctorat, il n'est „ permis à aucun Etudiant de s'adresser au Président „ de sa Faculté, qu'auparavant il n'en ait obtenu „ du Protecteur la permission, par écrit, afin qu'étant „ informé de la capacité du Postulant, on use „ de prudence pour ne pas exposer témérairement „ aux risques des examens, et l'honneur de l'Etudiant „ & celui de la maison. „ M. Bertrandi obtint cette permission, et la réputation du Collége reçut un nouveau lustre par la distinction avec laquelle le jeune Elève soutint ses actes. Ils ne sont pas aussi multipliés qu'à Paris, mais

ils servent peut-être à éprouver plus véritablement la Capacité d'un Candidat. Ici le cours de la Licence est fort long ; la distance entre les actes semble laisser le temps de s'instruire sur les différentes matières qui en sont le sujet. A Turin, ils sont plus rapprochés. Un Postulant doit, avant de se présenter, avoir acquis toutes les connoissances qui lui sont nécessaires. On subit les deux premiers examens à l'Université ; le troisième se fait à l'Hôpital et a les démonstrations d'Anatomie pour objet ; et le quatrième dans le Théâtre Anatomique, attenant la grande salle du Collége des Chirurgiens, au Palais de l'Université. L'on y pratique les opérations de Chirurgie. Ces quatre jours d'Épreuves furent pour notre Candidat des jours d'applaudissemens et de triomphe.

Sa place au Collége devoit alors être remplie par un Successeur. Il reçut à cette occasion un témoignage d'estime dont il dut être flatté. Sa sortie auroit privé les autres Elèves d'un Répétiteur qu'ils aimoient, qui les forçoit au travail par son exemple, et par la clarté, l'érudition, la facilité & l'éloquence par laquelle on se rend maître des esprits ; On le retint encore deux ans pour le bien commun. M. l'abbé Melazzo, des Marquis de Riccaldon, Protecteur du Collége et depuis Archevêque de Cagliari Primat de Sardaigne & de Corse, qui honoroit M. Bertrandi de son amitié, le pria d'ajouter à ses autres occupations celle de répéter, dans des Exercices extraordinaires, la Philosophie, la Géométrie et la Physique, à ceux des Etudians qui désireroient prendre de nouvelles instructions sur ces matières. Il étoit dès lors consulté par les Médecins et les Chirurgiens les plus habiles, sur des préparations anatomiques ou sur la solution de quelques questions de Physiologie

[p. 97, M. Wallon]

et de Pathologie théorique. On nous a certifié que dans l'espace de quinze ans, il ne s'est presque point soutenu de thèses d'anatomie, aux réceptions dans le Collége des Médecins, auxquelles M. Bertrandi n'ait eu la meilleure part.

[Il donna, en 1748, un premier essai de ses travaux en ce genre par deux Dissertations, l'une sur le foye et l'autre sur l'oeil. Elles sont dédiées à son Eminence M. le Cardinal des Lances, grand Aumônier du Roi, par une Epitre où M. Bertrandi le loue de son amour pour les sciences et de la protection qu'il accorde à tous les jeunes gens qui se distinguent. Ces dissertations sont le fruit d'une Etude profonde, d'une érudition éclairée et d'un travail assidu. L'auteur a tout revu, tout vérifié sur la nature. M. de Haller en parle avantageusement dans son Methodus studii medici. Au sujet du foye, il y a, dit-il, plusieurs choses en faveur de M. Bianchi sur les conduits hypato-cystiques. L'auteur rejette les glandes de ce viscère, donne la description de ses ligamens, de ses vaisseaux &ca. Dans la Dissertation sur l'oeil, il décrit entre autres particularités le réseau des fibres de la cornée, les vaisseaux transparens qui vont de la choroïde à la rétine & au corps vitré, les veines lymphatiques qui reviennent du crystallin, et la disposition des fibres qui forment ce corps transparent. Feu M. Zinn, Professeur de Gottingue, auteur plus moderne d'un excellent Traité sur l'anatomie de l'oeil, témoigne du regret de n'avoir pu consulter en original l'ouvrage de M. Bertrandi; il n'en avoit apparemment que des notions superficielles d'après quelques extraits. M. de Haller indique la lecture de cette même Dissertation, pour y voir des détails sur la cinquième paire de nerfs du cerveau, après qu'on aura étudié la belle et curieuse description qu'a donnée de ce nerf M.

Meckell, sçavant anatomiste de Berlin.

Le 27 Mars 1749, M. Bertrandi fut aggregé, d'une voix unanime, au Collége Royal des Chirurgiens de Turin. Deux ans auparavant, il n'avoit obtenu que le droit d'exercer la Chirurgie, droit qui répond au degré connu sous le nom de Licence dans les autres facultés. C'est pour un homme de l'Art l'approbation légale, nécessaire dans l'ordre Public, pour garantir aux Citoyens la capacité des Personnes en qui il peut mettre sa confiance. L'aggrégation au Collége donne rang dans l'Université. L'on est de la Société devant laquelle on subit les Examens, qui juge de l'habileté, qui fournit les Professeurs, enfin l'on est Membre d'un Corps de Faculté, et les Chirurgiens non aggrégés sont des particuliers isolés, comme les Docteurs Ubiquistes, reçus dans les Facultés de Médecine de nos provinces.

On imagine que le nouvel aggrégé, avec la brillante réputation qu'il s'étoit faite, va devenir le Chirurgien le plus employé de Turin. Là, comme partout ailleurs, on éprouve plus de difficultés à proportion de son mérite. Personne ne pouvoit disputer à M. Bertrandi la supériorité dans l'anatomie et dans la Théorie de l'Art. Il avoit été très assidu aux Hôpitaux pendant plusieurs années, ainsi les connoissances pratiques ne lui manquoient point. Mais les Praticiens, qui ont quelque crédit, en prévoyent impatiemment le partage ou la diminution. Ils accablent les jeunes gens du poids de leur ancienneté. L'habitude de l'opinion est en leur faveur. Les plus honnêtes, feignant de rendre justice au mérite naissant lui désirent une maturité qui ne pourra être, disent-ils affectueusement, que l'effet de l'âge et de l'expérience. Ces propos, loin d'avoir été nuisibles à M. Bertrandi

ont plus contribué à sa fortune que toutes les peines qu'il avoit prises pour s'en rendre digne. Au commencement de l'année 1752, la place de préparateur des démonstrations anatomiques à l'Université devint vacante. M. le Chevalier Ossorio, ce grand Ministre, qui de Page de Victor Amedée, étoit parvenu par un mérite éminent aux premières dignités de l'Etat, désigna au Roi M. Bertrandi pour cette place. Sa Majesté, toujours mieux informée qu'on ne sauroit le penser des talens de ses sujets, après un instant de réflexion, dit de son propre mouvement qu'Elle destinoit Bertrandi à quelque chose de mieux. Il eut l'honneur d'être présenté à ce Monarque, qui lui proposa le voyage de Paris et de Londres, où il serait défrayé et entretenu pendant trois ans, pour se perfectionner dans la pratique, en fréquentant les grands hôpitaux de ces deux Capitales. M. Bertrandi, quoique pénétré de reconnoissance, parut se refuser aux bontés prévenantes de sa Majesté. Il prit la liberté d'exposer le mauvais état de la fortune de son père, à la subsistance duquel le fruit de ses occupations dans le public étoit devenu nécessaire. Ce n'est point là un obstacle, dit le Roi, je fais une pension à votre Père. Ce trait de bienfaisance, en honorant celui qui en est l'objet, peint l'ame d'un grand Prince, d'un Roi bon, affable, Père de ses Sujets et dont la conservation est aussi précieuse à ses peuples que sa mémoire sera en vénération à la postérité.

Les sentimens d'amour et de la plus vive reconnoissance ne pouvoient pas augmenter le zèle et l'émulation de M. Bertrandi. Il arriva à Paris, vers la fin du mois d'~~avril 1752~~. M. le marquis de Saint Germain, Ambassadeur de Sardaigne, me le

recommanda comme un Sujet auquel le Roi son Maitre accordoit une protection particulière. Il voulut bien être mon Disciple. Je sentis, en le recevant chez moi, la difficulté d'être utile à un homme aussi instruit qu'il l'étoit. L'anatomie, cette partie fondamentale qu'il possédoit si parfaitement, étant son étude favorite, il ne falloit que lui procurer les moyens de satisfaire son goût. M. Morand, à la recommandation de M. l'Ambassadeur et pour m'obliger, lui accorda toute liberté dans l'Ecole Anatomique de l'Hôtel Royal des Invalides. Ceux qui y ont fait leurs cours pendant les hyvers de 1752 et de 1753, se souviendront toujours de l'avantage qu'ils ont eu de le voir travailler, et du fruit qu'ils ont tiré de ses entretiens familiers, plus instructifs que des discours apprêtés, ordinairement faits plutôt pour la gloire du Maître que pour l'utilité des Elèves.

[Les opérations de Chirurgie m'offroient un champ vaste, où je pus servir de guide à M.r Bertrandi. Le talent des préparations Anatomiques ne donne point les qualités requises pour opérer avec dexterité. Les plus délicates, qu'on croiroit capables de former la main d'un Opérateur, exigent un travail assidu, minutieux, et plus de patience encore que d'adresse. On donne plusieurs heures à une dissection, et on l'ébauche à peine, tandis que l'opération la plus longue, et qui demande une grande étendue de connoissances scientifiques, dure au plus quelques minutes. L'habileté nécessaire pour réunir les parties divisées, pour redonner à celles qui sont déplacées leur conformation naturelle, &c.a ne peut s'acquérir par l'habitude de disséquer. M. Bertrandi sentit, dès notre premier exercice, tout ce qui lui

manquoit à cet égard.

Suivant l'opinion vulgaire qu'il me cita, les opérations doivent être faites promptement, sûrement et agréablement: Citò, tutò & jucundè. Il seroit difficile de découvrir comment de ces trois conditions on a fait un axiome. C'est une fausse maxime qu'on repète sans cesse, en l'attribuant à Celse, qui n'en a parlé que pour la combattre. Asclépiade en faisoit la règle de sa conduite dans l'exercice de la Médecine interne. Il ne donnoit que des remèdes agréables, afin de ne pas rebuter ses malades. Il prétendoit que ses cures étoient moins longues, plus assurées, et qu'il étoit du devoir de tout Médecin de se conformer à cette règle. Asclepiades officium esse Medici dicit, ut tutò, ut celeriter, ut jucundè curet. Il seroit à souhaiter, dit Celse, que cela pût se faire ainsi; mais il y a presque toujours du danger à se trop presser et à trop ménager la délicatesse des malades. Id votum est: sed ferè periculosa esse nimia et festinatio et voluptas solet. Voilà ce que Celse oppose à Asclepiade, au commencement d'un Chapitre intitulé: De la curation différente des fièvres. Il n'y est point question des Opérations de Chirurgie; & à ce sujet même, Celse blâme expressément la célérité. Il ne faut pas, dit-il, que le Chirurgien se presse en opérant: non magis quam res desiderat, properet. Cette petite discussion servit à m'attacher M. Bertrandi, en qui, malgré ses lumières et ses talens, j'ai trouvé constamment la docilité qu'on ne rencontre pas toujours dans ceux pour qui elle n'auroit pas même le mérite d'être une vertu.

Personne n'a fait un meilleur usage de son temps. Le matin, il fréquentoit les Hôpitaux; à son retour il mettoit par écrit ce qu'il

avoit observé: c'étoit la matière d'une conférence avant et après le dîner. Le soir, nous consultions les Auteurs qui, par leurs préceptes, ou par des observations particulières, avoient le mieux écrit sur le sujet de notre dernier entretien. Tous les quinze jours, il destinoit une matinée à rendre visite à différentes personnes, pour qui il avoit eu des lettres de recommandation. Tous lui ont fait l'accueil qu'il méritait et lui ont témoigné le plaisir qu'ils avoient de converser avec lui. Il cultivoit particulièrement M. M. de Buffon et de Mayran, feu M. M. Winslow et de Réaumur, de l'Académie Royale des Sciences, et feu M. Verdier, Professeur et Démonstrateur Royal d'Anatomie aux Ecoles de Chirurgie, dont l'amitié étoit payée du plus tendre retour. Il écrivoit régulièrement à quelques Sçavans d'Italie, à qui il faisoit part des nouveautés concernant les Sciences et la Littérature. M.r le Marquis de Saint Germain, pour qui les découvertes utiles et agréables avoient beaucoup d'attraits, aimoit à se délasser de ses profondes méditations sur la Politique, en s'entretenant avec M. Bertrandi des différentes matières qui étoient l'objet de sa correspondance. J'ai quelquefois eu l'honneur d'être admis à ces conversations, où ce Seigneur, aimable par son affabilité, ne brilloit pas moins par l'étendue et la variété de ses connoissances que par un goût sûr et un discernement exquis.

Avant son voyage en Angleterre, M.r Bertrandi désira le titre d'associé de l'Académie Royale de Chirurgie. Il nous lut, le 25 Octobre 1753, une Dissertation latine sur l'Hydrocèle, qui a été reçue avec éloge et qu'on a jugée digne d'être publiée dans le troisième tome de nos Mémoires. Le 16 mai 1754,

116

il présenta un autre Mémoire latin sur les abscès du foye, qui se forment à l'occasion des playes de tête. Cet écrit, qui a eu pareillement l'approbation de la Compagnie, a été imprimé dans le même recueil. Le jour que les Commissaires, chargés de l'examen de ce dernier Ouvrage, en firent leur rapport à l'Académie, on accorda, d'une voix unanime, à l'Auteur le titre d'Associé ; ce fut le 30 de mai ; et le 11 Juillet, on lui remit une lettre de M. le Comte d'Argenson Ministre et Secrétaire d'Etat, qui avoit l'Académie dans son département, par laquelle il apprenoit que le Roi avoit confirmé sa nomination.

Seguin) Peu de jours après, il partit pour Londres, où il fut Pensionnaire de M. Bromfeilds, Chirurgien de la Cour et Praticien des plus employés. Il y resta moins d'un an, dans les mêmes occupations qu'à Paris, où il revint et demeura jusqu'au milieu de l'année 1755. Pendant ce dernier séjour, il fréquenta assiduement les assemblées de l'Académie. Il y fut chargé de différens rapports, dans lesquels il donna des preuves de son sçavoir, et particulièrement de sa sagacité dans la discussion des faits.

De retour à Turin, après trois ans d'absence, tous les Emplois qui auroient pu lui convenir étoient remplis. La qualité d'Associé de l'Académie de Chirurgie de Paris fut un des motifs qui détermina le Roi à créer pour lui une place, avec des honoraires suffisans pour son entretien. Le brevet est du Cinq septembre 1755 et est conçu en ces termes : " Les Informations que Nous avons reçues
" de l'habileté particulière et de la vertu d'Ambroise
" Bertrandi Maître du Collége de Chirurgie, sous

si remarquables, même par les preuves qu'il en a
" données en Pays étrangers que, voulant lui
" faciliter de plus en plus les moyens de s'exercer
" et de se faire connoître fort instruit dans les
" matières Anatomiques & Chirurgicales, Nous Nous
" sommes disposés à l'etablir Professeur extraordinaire
" en Chirurgie dans Notre Université, & Nous sommes
" persuadés qu'il sçaura se concilier notre
" satisfaction & celle du public."

Pour donner un exercice à ce nouvel emploi, on chargea M. Bertrandi du soin de diriger les Etudians dans les dissections anatomiques, & n'y ayant pas de lieu convenable à cette Ecole pratique, il obtint des Réformateurs des Etudes, qui sont les Chefs de l'Université & qui en composent le Tribunal la construction d'une salle d'Anatomie, dans la grande cour de l'Hôpital Saint Jean des Incurables; & elle fut bâtie sur ses desseins.

Quoiqu'il eût des raisons pour se flatter de l'estime et même, autant qu'il est possible, de l'amitié de tous les membres de la Faculté de Médecine, avec lesquels il vivoit parfaitement bien, il se présenta une occasion où il connut que l'esprit du Corps est différent de celui des particuliers. Le Professeur d'Anatomie de cette Faculté * se trouva, par indisposition, hors d'Etat de faire ses leçons latines aux jeunes Médecins sur le cadavre d'un Justicié que le Sénat accorde, tous les ans, à jour nommé, pour le théâtre anatomique de l'Université. Le voeu général appelloit M. Bertrandi pour suppléer le Professeur malade, & il fut en effet désigné



* Le Docteur Brun, membre de la Société Royale de Londres.

pour en remplir les fonctions par interim. Dès qu'on en fut informé, la Faculté de Médecine se souleva contre lui. On faisoit son éloge en s'appliquant sur l'inhabileté qu'on lui opposoit. Elle ne portoit pas sur ses talens, mais sur ce qu'il n'avoit pas le grade de Docteur dans cette Faculté. Les supérieurs crurent que la morgue des Maitres ne devoit pas contrebalancer l'avantage des Etudians. On sacrifia la chimère de la préseance au bien réel qui pouvoit résulter des leçons faites par l'homme le plus instruit. M. Bertrandi eut un concours prodigieux d'Auditeurs, qui lui marquèrent leur satisfaction par les plus grands applaudissemens.

~~M. D~~ Le Roi lui accorda deux Brevets differens, dattés du même jour, 15 de mars 1758. Par le premier, il étoit nommé Premier Professeur de pratique de Chirurgie dans l'Université, à la place vacante par la retraite de M. Loteri, devenu jubilé. Il étoit Correspondant de notre Academie. Dès le lendemain M. Bertrandi continua les leçons commencées par son Prédécesseur. Les Elèves furent agréablement surpris du changement, trouvant dans leur nouveau maître une si grande étendüe de connoissances sur la même matière, avec la clarté et la précision si nécessaires à la solide instruction. Nous remarquerons ici que la qualité de Professeur donne un rang distingué à Turin. Ceux qui ont ce titre dans les différentes Facultés, forment ensemble le premier Corps de l'Université. Il précède les Facultés respectives dans les Cérémonies publiques et est admis dans les Fonctions solemnelles de la Cour. Les Professeurs de Chirurgie marchent entre les Professeurs de Médecine et ceux de Philosophie, de Mathématiques et d'Eloquence, qui sont de la faculté des arts.

Par le second brevet, le Roi s'attachoit particulièrement M. Bertrandi, en qualité de Chirurgien de sa Personne. C'est le plus haut degré d'honneur auquel un homme de notre Etat puisse aspirer. Sensible, comme il le devoit, à cette marque de la confiance de son maître, il forma des voeux pour que cette Place fut toujours sans occupation.

Celle que lui procuroit sa chaire ne parut pas suffire à son zèle. Excité par le désir d'être utile aux pauvres et aux Elèves, il obtint du Roi que sans diminuer les appointemens du Chirurgien en chef de l'Hopital Saint Jean, il le soulageroit gratuitement d'une partie de ses travaux en prenant le soin de la moitié des malades. Il a eu, par là les occasions de faire des cures surprenantes qui prouvoient, chaque jour, au grand avantage du public, l'étendue de ses lumières et toute son habileté. Il devint pour ainsi dire l'oracle de la Chirurgie. Sa réputation

M. Engène [ne se bornoit pas à la Ville de Turin; on le consultoit de toutes les Provinces et l'on venoit à la Capitale pour recevoir ses avis ou se mettre entièrement sous sa direction. Sa place de Professeur extraordinaire n'a pas été supprimée. Il a obtenu que celui qui le remplaceroit, feroit à l'Hôpital Saint Jean les Cours d'Anatomie, d'Opérations et de Bandages, et exerceroit les candidats en Chirurgie qui se préparent à devenir Membres du College.

M. Bertrandi avoit proposé au Roi la formation d'une Ecole Vétérinaire. C'est sur sa présentation, que S.M. a envoyé M. Brugnoni à Lyon pour étudier dans l'Ecole de M. Bourgelat.* Il y a justifié le choix



---

* L'Université de Sassari, nouvellement rétablie, a pour

de M. Bertrandi, en remportant des prix par lesquels on excite l'émulation dans cette école, établie sous les auspices de M. Bertin, ministre d'État, pour l'utilité publique et l'honneur de la nation.

Une Société particulière de Sçavans, établie à Turin, donna, en 1759, le premier Volume de ses Mémoires, sous le titre de : Miscellanea Philosophico-Mathematica Societatis privatæ Taurinensis. On a inséré dans ce recueil des observations de M. Bertrandi sur le corps glanduleux des ovaires, sur l'état de l'uterus dans la grossesse et sur le placenta. Cette société est devenue Académie Royale des Sciences, par la protection que le Souverain lui a accordée.

Entre autres ouvrages que M. Bertrandi vouloit donner au Public, il se préparoit surtout à faire une Anatomie Géométrique, où il auroit corrigé et perfectionné tout ce que Borelli a écrit sur cette matière, dans le traité : de motu animalium. C'étoit le sujet auquel il travailloit avec le plus de soins et d'ardeur. Il se plaisoit dans l'idée de pouvoir laisser un nom par ce livre : Ce n'auroit pas été une production précoce. Il comptoit y sacrifier la plus grande partie de sa vie.

Le besoin des Etudians le porta, en 1763, à faire imprimer un traité d'opérations en langue Italienne, en deux petits volumes in 8° que quelqu'un traduit actuellement en François[1]. Cet Ouvrage estimé est dédié au Roi de Sardaigne par une Épître,

---

Professeur d'anatomie et de Chirurgie Pratique Mr. Olivier, que le Roi de Sardaigne a nommé à cette Place, d'après le rapport avantageux de Mr. Bertrandi, qui l'estimoit comme l'un de ses meilleurs Élèves.

(1) Traduit par Sallier de la Romillais, Paris, 1769. 1 Vol. in 8 — nouvelle édition, Paris, 1795. 2 Vol. in 8.

où l'Auteur expose d'une manière simple, noble & touchante, tous les bienfaits qu'il a reçus de sa Majesté. Ce traité suppose des leçons préliminaires sur les Maladies Chirurgicales. Tous les Ouvrages élémentaires ne peuvent guère avoir d'autre mérite que celui d'une compilation abregée et judicieuse qui par l'avancement des Arts et des Sciences, doit nécessairement être susceptible de corrections, de réformes et d'augmentations. Il seroit à désirer, pour le bien de l'humanité, que la Chirurgie se perfectionnât au point que, tous les dix ans, nous pussions trouver à corriger les Livres que nous aurions estimés comme parfaits et excellens. Ce seroit une preuve bien certaine du progrès de notre Art et c'est le but de notre institution.

M. Eugène — Les jeunes gens, en qui M. Bertrandi reconnoissoit des dispositions naturelles et de l'amour pour le travail, étoient surs d'un accueil favorable & d'être aidés dans le désir de s'avancer. C'est dans cette vûe qu'il a conseillé à M. Ubezzio, jeune Chirurgien de Turin, un séjour à Paris où, depuis plusieurs années, il répond par son application, à la bonne idée que son maître avoit eue de lui. Il m'a procuré, par la voie de M. le Comte d'Orbasson des Ursins, l'ami de M. Bertrandi et l'admirateur de ses talens, les faits qui ont servi à composer cet Eloge.

M. Bertrandi avoit la physionomie spirituelle; il étoit d'une petite taille et d'une assez foible complexion. L'amour de la perfection le soutenoit dans ses travaux. Une santé chancelante depuis quelques années ne diminuoit rien de son application. Né tempérant et fort sobre, il crut trouver dans l'usage du vin un cordial, et un antiseptique nécessaire contre l'effet des vapeurs

morbifiques de l'Hôpital et des exhalaisons cadavéreuses auxquelles il s'exposoit continuellement. Ce qui n'auroit été qu'un usage assez modéré pour un autre, lui devint nuisible. Au mois d'Octobre 1764, il fut attaqué d'un embarras dans les poumons, qui lui occasionnoit, par intervalles, une grande difficulté de respirer. Au mois de Février 1765, il s'apperçut des premiers symptômes d'hydropisie, par l'enflure oedémateuse des extrémités inférieures. Les remèdes variés produisoient d'abord quelque bon effet, surtout en procurant le cours des Urines. Au mois de Septembre, on lui tira du bas-ventre, par l'opération de la paracentèse, vingt quatre livres d'eau. Il en reçut un grand soulagement, qui lui permit d'aller prendre l'air de la campagne pendant un mois, au Château Royal de Moncallier. Il revint chez lui, et quelques jours après, on lui fit une seconde fois la ponction. Ses crachats devinrent purulens. L'enflure extraordinaire des jambes détermina à y faire des scarifications. Il avoit prévu qu'elles seroient suivies de gangrène, ce qui arriva en effet en huit jours. Il mourut le six Décembre, à deux heures du matin, au commencement de sa quarante-troisième année, en pleine connoissance & avec les sentimens Chrétiens de la plus parfaite résignation à la volonté du Souverain Maître.

Un instant avant sa fin, il pria son Directeur de Conscience d'aller aux pieds du Roi, le remercier de sa part de tous les bienfaits qu'il en avoit reçus, & dire à sa Majesté que le dernier souhait qu'il osoit former, en mourant, étoit pour la conservation de sa personne sacrée, à laquelle il auroit été trop heureux de pouvoir faire ses

sacrifice de sa vie. Le Directeur eut audience du Roi à sept heures du matin. Sa Majesté, qui regardoit M. Bertrandi comme son ouvrage, & qui l'aimoit avec une bonté paternelle, dit en propres termes ...... J'ai perdu un habile homme qui m'avoit bien servi. Il a fait honneur à moi, à ma nation, et il a beaucoup éclairé ceux de sa Faculté! ........ Monseigneur le Duc de Savoye a marqué son regret par l'éloge le plus flatteur pour la mémoire du défunt ...... J'ai toujours connu en lui le langage de la vérité et du sçavoir. Ce sont les expressions mêmes de son Altesse Royale.

Dans tout le cours de sa maladie, M. Bertrandi avoit eu à ses ordres un carrosse à la livrée du Roi, ce qui est une distinction remarquable dans ce Pays.

Sa bibliothèque étoit assez considérable, et composée de livres choisis, dans tous les genres. Le Roi en a donné le prix aux héritiers, et en a augmenté la Bibliothèque de l'Université.

Tous les ordres de l'Etat ont pris part à la perte de M. Bertrandi. Ils ont senti vivement quelles seroient les suites de la privation d'un aussi habile homme, dont on devoit espérer de plus longs services. Il avoit plusieurs projets pour la perfection et l'illustration de la Chirurgie, tous conçus dans les grandes vues de l'utilité publique.

Il a vécu célibataire et n'a eu de passion que celle de l'Etude. Il étoit bon ami, vrai, franc, droit, honnête, généreux et désintéressé. Il s'est élevé quelques doutes sur cette dernière qualité. Le désintéressement est une vertu bienfaisante qui annoblit nos travaux. Le plaisir d'avoir été utile est, sans doute, la plus grande satisfaction d'une belle ame. Mais ce premier sentiment

n'empêcha pas M. Bertrandi de voir l'ingratitude de ceux qui paroissoient oublier ses services. Toujours prêt à secourir les pauvres, il ne dissimuloit point aux riches qu'ils devoient reconnoitre plus libéralement ses soins. On ne doit pas lui en faire un reproche. La haine du vice s'allie naturellement avec l'amour de la vertu.



